

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 24 mars 2025 –

Envoyé en préfecture le 25/03/2025  
Reçu en préfecture le 25/03/2025  
Publié le 26/03/2025  
ID : 081-248100497-20250324-2025DEL03-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

### Présents :

**Date de convocation :**

18 mars 2025

**Délégués titulaires :** Mmes GAUSSERAND D. (à partir de la délibération n° 2025/04), VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., LAVAL-BARBANCE G., DELPERIE L., GOMEZ G., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., SOLIER H., MM. VIGROUX D. (à partir de la délibération n° 2025/04), GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..

**Date d'affichage :**

18 mars 2025

**Déléguée suppléante :** Mme AT C. (à partir de la délibération n° 2025/02).

**Nombre de délégués en exercice :**

34

**Absents ayant donné pouvoir :** Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme LAVAL-BARBANCE G.), VERGNES N. (pouvoir à M. TARROUX H.), FRAYSSINET E. (pouvoir à Mme DEYMIE C.), MM. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.) et IMBERT J. (pouvoir à ROBERT C.).

**Absente :** Mme GUIBELIN A..

**Secrétaire de séance :** M. ROUDIER Didier.

### DEL 2025/03 : Affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation 2024 du budget annexe « Assainissement non collectif ».

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'il y a lieu de délibérer sur l'affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation 2024 du budget annexe « Assainissement non collectif ». Il rappelle que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître les montants suivants :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 23 875,44 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	0,00 €
Solde des restes à réaliser de la section investissement	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 31 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide d'affecter la totalité de l'excédent de clôture de la section d'exploitation 2024 du budget annexe « Assainissement non collectif » en excédent d'exploitation reporté (ligne R002 au budget 2025).

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,

Didier ROUDIER.